



vallet

BULLETIN ANNUEL

2025



Développement
de la commune :
des projets pour
répondre aux besoins
de logements

PAGE 04



Baisse des
ressources de l'Etat :
la ville adapte son
budget

PAGE 08



Sport et culture :
une ville engagée
et dynamique

PAGE 12



La renaturation au
cœur des projets
d'aménagement

PAGE 16



Guide pratique

PAGE 21



Les chiffres
clés

PAGE 28



« Notre bulletin annuel 2025 fait peau neuve. J'espère que vous aurez plaisir à le lire. Je vous invite aussi à découvrir le premier film promotionnel de Vallet. Celui-ci a été présenté en avant-première lors de la cérémonie des vœux à la population le 18 janvier dernier. Il est disponible sur le site internet de la ville. Je tiens à remercier le service communication pour avoir piloté ces projets. »

Mairie : 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00
Directeur de la publication et de rédaction : Jérôme MARCHAIS
Rédaction, mise en page : Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE / communication@vallet.fr

Crédits photos : Photographein, Mairie, Freepicks
Création : BMF-Graphisme • bmf-graphisme.com / Mise en page : Service Communication

Imprimeur : Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé, fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.

Distribution : Andegave communication
Tirage : 5000 exemplaires / ISSN 2966-5655





Parmi les nouveautés de ce bulletin, vous trouverez un agenda pratique et des dossiers thématiques. Dans cet édit, je souhaiterais mettre en avant deux actualités qu'il nous faudra prendre en compte dans le développement des futurs projets de la ville.

Quel est l'impact de la prévision de recherche d'économies de l'Etat sur le fonctionnement de notre collectivité ?

L'instabilité nationale crée des doutes, des inquiétudes, des remises en question. Les efforts qui seront demandés sur le plan national auront un impact financier sur toutes les collectivités. Celles-ci doivent malgré tout poursuivre leurs actions. Ce contexte nous oblige à travailler différemment. Nous devons systématiquement réorganiser, redimensionner nos projets en fonction de cette nouvelle donne financière, en tenant compte de ces subventions suspendues par l'Etat, la Région des Pays de la Loire ou du Département de la Loire Atlantique. Vallet a la chance d'être une collectivité saine financièrement avec un dynamisme économique, une ville de centralité, avec des infrastructures dont bon nombre nous envie. Soyons optimistes, tous nos projets restent d'actualité. Forts de nos 9 738 habitants, nous avons des projections en matière sportives, culturelles, associatives, de loisirs, commerciales, économiques importantes afin de préparer Vallet aux enjeux de demain et à vos attentes.

PLUi, loi ZAN : on en parle beaucoup, quelles sont nos obligations ?

Un important travail est en cours au sein de notre communauté de communes Sèvre et Loire. Le plan local d'urbanisme définissant le projet global d'aménagement de notre territoire, va devenir intercommunal. Son objectif est que les 11 communes partenaires arrêtent un règlement d'urbanisme identique au printemps 2025. Adossé et conditionnant fortement ce nouveau document d'urbanisme, l'Etat a mis en place une nouvelle règle appelée la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Son principe est de bloquer l'extension des collectivités sur le périmètre de centralité pour préserver les espaces agricoles, viticoles et forestiers. En plus de ces contraintes les services de l'Etat invitent Vallet à la création de 930 logements sur ce même périmètre à échéance 2035. Pour être factuel, l'agrandissement des villes de manière horizontale arrive à son terme au profit d'un urbanisme vertical. L'autre effet que nous constatons déjà, du fait de ce blocage des terrains tant en superficie qu'en nombre, est l'augmentation de leur coût. Deux effets immédiats : nos jeunes ont des difficultés à s'installer sur notre commune, et l'absence de primo accédants provoquent une baisse d'effectifs dans nos écoles primaires.

Cet état de fait conjoncturel n'altère en rien notre optimisme et nos objectifs, gardons le cap.

À tous, Valletaises, Valletais, bénévoles, associations, commerçants, entrepreneurs, acteurs de la vie éducative... Excellente année 2025.

Jérôme MARCHAIS
Maire de Vallet



Une population toujours plus nombreuse

La population valletaise n'a cessé de croître. Depuis 1990, elle a augmenté de près de 55%. L'INSEE estime le nombre d'habitants à 9 738 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Entre 2014 et 2020, la commune a gagné en moyenne 115 nouveaux habitants par an sur la dernière période de recensement (2014/2020). Pour faire face à ces arrivées, près de 70 logements par an ont été créés depuis 2021.

« Le scénario d'accueil et d'aménagement prévoit d'atteindre 56 000 habitants en 2034 sur le territoire de la communauté de communes Sèvre et Loire. Cela représente près de 5 000 de plus qu'en 2024 »

Pour répondre à ces prévisions de croissance, 300 logements par an devront être créés sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Sèvre et Loire. La ville de Vallet est qualifiée de pôle structurant, elle devra être capable d'accueillir

une plus grande densité de logements par hectare (45 logements par hectare jusqu'en 2031). Sur les 10 prochaines années, cela représente un besoin situé entre 640 et 870 logements.

On note également une tendance à l'augmentation de la part des « petits » ménages et des familles monoparentales. Ce constat vient amplifier la problématique de logements sur le territoire national.

Consommer le moins d'espace naturel possible

Entre 2011 et 2021, la France a consommé 24 000 hectares par an d'espaces naturels, agricoles et forestiers, 68% des surfaces utilisées étaient destinées à l'habitat.

L'artificialisation des sols est à l'origine de plusieurs problématiques environnementales. Elle amplifie les risques d'inondations car elle dégrade la capacité des sols à absorber l'eau. Elle réduit la capacité des terres agricoles à nourrir la population. Les zones urbanisées contribuent également à la création d'îlots de chaleur...

Face à ce constat, en 2021, la loi Climat et résilience

01

Développement de la commune : **des projets pour répondre aux besoins de logements**

a affirmé la nécessité de maîtriser l'artificialisation des sols pour protéger la biodiversité et lutter contre le dérèglement climatique. Cette loi a intégré un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon de 2050. Elle a établi un premier objectif intermédiaire de diviser par deux la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Cela n'implique pas nécessairement l'arrêt total de l'artificialisation de nouveaux espaces. Celle-ci sera conditionnée à une renaturation à proportion égale d'espaces artificialisés. Tout ce qui sera « pris » sur la nature devra avoir son équivalent « rendu ».

Cette loi a une incidence sur les projets d'urbanisation de la commune. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) actuellement en cours d'élaboration est tenu d'intégrer cet objectif de zéro artificialisation nette. Les villes sont amenées à repenser les projets afin de construire de façon plus dense pour répondre aux besoins croissants de logements.

Vallet connaît une hausse démographique conséquente. Face à cela, depuis les années 2000 la ville a initié d'ambitieux projets d'urbanisation à vocation d'habitat, au titre desquels s'inscrit celui portant sur le secteur des Champs Barrés.





Mathieu LEGOUT

Délégation urbanisme

Quel impact aura la loi ZAN sur le paysage urbain ?

Pour atteindre le ZAN, la loi encourage la densification, notamment verticale. Ainsi, les futurs projets d'aménagement verront l'apparition d'immeubles. Cela sera notamment le cas dans des nouveaux quartiers mais pas dans le tissu pavillonnaire déjà existant.

Quel est l'enjeu du PLUi ?

Les 11 communes de la communauté de communes Sèvre et Loire ont convergé sur un plan local d'urbanisme commun à l'échelle du territoire. Ce document est particulièrement important car il définit les grandes orientations des futurs aménagements. C'est le résultat d'un long travail qui dure depuis 5 ans. À partir du printemps, le projet passera dans sa phase de consultation au moment de l'enquête publique. Il est important que chacun s'y intéresse, tous les avis sont les bienvenus.

”



Réunion publique

Présentation des grands principes réglementaires du PLUi
Secteur Vallet, Le Pallet,
La Chapelle-Heulin, Mouzillon
Judi 30 janvier 19 h,
salle Polyvalente du Pallet

Une question ?

*Rdv sur le site : urbanisme.cc-sevreloire.fr
ou par mail : plui@cc-sevreloire.fr*



Une feuille de route pour guider les futurs projets d'aménagement

Consciente des enjeux à venir, la ville a mené, en 2021, une étude prospective avec l'Agence d'urbanisme de Nantes (AURAN). L'objectif était de définir une nouvelle feuille de route stratégique à partir d'une analyse des dynamiques locales et du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé depuis 2013.

En parallèle, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Vignoble nantais établit une enveloppe urbaine dans laquelle la majorité des logements doit être créée.

La commune doit également tenir compte des enjeux développés dans le principe de zéro artificialisation nette d'ici 2050. Pour cela, Vallet dispose de moyens d'accompagnement. Elle est engagée avec le Département dans le dispositif AMIZAN et la ville fait partie du programme « Petites Villes de Demain » avec la communauté de communes.

Différents leviers ont été identifiés, ils feront partie intégrante des futurs projets d'aménagement. La reconquête des friches urbaines fournit un fort potentiel. Une cartographie est actuellement en cours d'élaboration et la démarche est déjà enclenchée sur trois secteurs du centre-ville. Le renouvellement urbain du tissu pavillonnaire en cœur de ville sera mis en avant. Les zones d'extension urbaine restantes au PLU devront être réétudiées et densifiées pour répondre à la croissance démographique et l'émergence de nouvelles formes d'habitat.

Actuellement, plusieurs projets d'aménagement sont déjà lancés. Le projet de la Zac Saint-Christophe concerne une centaine de logements : la tranche 1 de

la Zac Saint-Christophe est actuellement en cours, la seconde tranche devrait être commercialisée dans les années à venir.

Un projet participatif : le secteur des Champs Barrés

La réflexion du secteur des Champs Barrés est lancée. Situé en entrée de ville, cet espace de 9,7 hectares devrait accueillir dans les années à venir plusieurs centaines de logements.

Ce projet poursuit plusieurs objectifs voulus par l'équipe municipale. Elle souhaite mener un projet participatif et respectueux de l'environnement pour mieux construire la ville de demain. Elle a pour ambition de répondre aux besoins de la population en matière de logements et d'équipements. Elle est soucieuse de proposer une offre diversifiée favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle. La ville envisage de promouvoir une urbanisation maîtrisée en s'inscrivant dans le déploiement des différentes tranches de l'opération qui devront être adaptées aux équipements de la commune.

Ce projet répond à la volonté de mener un projet innovant de co-construction, d'évolutivité des parcours et des lieux de vie, et de performance environnementale

des constructions (matériaux, énergies renouvelables, etc.).

Pour cela, la ville est accompagnée par un bureau d'étude. En 2022, un questionnaire a permis de recueillir les avis des habitants. Puis des visites terrains, des réunions avec des habitants volontaires, des représentants du conseil des sages et du conseil municipal des enfants ont permis de construire le scénario le plus pertinent pour le site. Ensemble, ils ont défini comment habiter dans le nouveau quartier avec une réflexion sur les différentes formes de logements selon la hauteur des constructions. Le groupe a également été sollicité pour faire des propositions afin d'adapter le cadre de vie en fonction des différents usages.

D'autres projets sont également en réflexion à Vallet. La friche commerciale du secteur André Barré a été rachetée par un promoteur immobilier qui projette d'y créer des commerces et des logements. La ville envisage le rachat du site de l'ancien Hyper U. Deux options sont aujourd'hui envisagées. Si la ville reçoit le soutien de la Région, cet espace pourrait accueillir un lycée. Si ce n'était pas le cas, de nouveaux logements viendraient s'y installer en plus d'un pôle enfance jeunesse.

Baisse des ressources de l'Etat: **la ville adapte son budget**

Face aux réductions budgétaires envisagées par l'Etat, la ville doit adapter sa stratégie financière. Son défi est de réussir à maintenir un service public de qualité tout en poursuivant la mise en œuvre des projets du mandat pour répondre aux enjeux de demain.

Un déficit public qui a des conséquences sur les finances locales

L'état des finances publiques a pris une place importante dans l'actualité. Le déficit du budget de l'Etat est en effet important (6,1 points de PIB en 2024, projection de 7 points en 2025 si rien n'est fait pour le diminuer) et structurel : il persiste même en l'absence de crise économique. Contrairement aux collectivités, ses ressources propres ne lui permettent pas de financer son fonctionnement. Pour combler ce déficit, l'Etat doit alors emprunter. L'endettement public est ainsi largement nourri par ce déficit. La dette publique est à ce jour de 3 100 milliards d'euros et pourrait s'élever à 3 600 milliards d'euros en 2027 tandis que la charge annuelle de la dette passerait de 52 à 80 milliards d'euros. Le président de la Cour des Comptes souligne l'impact de cette situation au niveau national : « Cela veut dire qu'il n'y a plus de marge de manœuvre pour faire le reste : l'éducation, la justice, la sécurité et financer la transition écologique ».

Les collectivités territoriales devront participer à l'effort de la réduction de la dette publique. Dans ce contexte incertain, l'équipe municipale recherche des

02





économies de fonctionnement pour faire face à la réduction des ressources. Dans les collectivités, le budget est divisé en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

- Le budget de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante : les recettes détaillées en page 10 ainsi que les dépenses comme les frais de personnel, les intérêts de la dette, les subventions aux associations, les charges diverses nécessaires au fonctionnement des services publics...
- Le budget d'investissement comprend les opérations qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville. Les recettes regroupent les subventions d'investissement des institutions et organismes partenaires de la ville, les taxes d'aménagements (hors zones économiques), l'emprunt, le fonds de compensation de la TVA, l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement. Les dépenses concernent les travaux neufs, les grosses réparations, les acquisitions de terrains ou d'immeubles, le remboursement du capital des emprunts.

Dans cette architecture budgétaire, l'autofinancement net est ainsi crucial. Il correspond à l'excédent de la section de fonctionnement une fois le remboursement

du capital de la dette payé.

« Pour toutes les collectivités, l'enjeu est donc de réussir à dégager un autofinancement aussi élevé que possible afin de disposer de marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les projets pour les habitants »

Pour y parvenir, la ville agit donc sur plusieurs leviers à la fois :

- Maximiser les recettes de fonctionnement
- Optimiser les dépenses de fonctionnement
- Emprunter de façon raisonnable pour préserver un niveau d'intérêts et de remboursement du capital soutenable
- Elargir les sources de financement en matière d'investissement (subventions, fonds de concours, etc.).

Aussi, à travers leurs investissements, il ne faut pas oublier que les collectivités contribuent de manière importante à soutenir la croissance et le carnet de commandes des entreprises, le plus souvent locales.



Les collectivités locales financent en effet 70 % de l'investissement public civil.

« Pour 2025 et les années à venir, pour l'ensemble des collectivités territoriales, cet exercice est un réel défi que la ville souhaite relever pour maintenir la qualité du service public »

D'où viennent les recettes des communes ?

Pour faire fonctionner ses services publics et en développer de nouveaux au gré des besoins des habitants, la ville de Vallet peut compter sur deux grands types de ressources :

- Les impôts et les taxes
- Les dotations et participations des autres acteurs de la sphère publique, en particulier l'Etat.

Parmi les impôts et taxes on retrouve principalement la fiscalité locale et l'attribution de compensation versée par la communauté de communes.

La fiscalité locale comprend **les taxes foncières sur le foncier bâti et le foncier non bâti** (50% des recettes de fonctionnement de la commune). Elles sont acquittées par les propriétaires d'immeubles quelle que soit leur utilisation à titre d'habitation ou professionnel (à cet usage, elle est également due par les entreprises) mais aussi les propriétaires de terrains non bâtis quelle que soit leur utilisation.

Avec **les taxes d'habitation** encore existantes (résidences secondaires, logements vacants), il s'agit de la seule ressource pour laquelle subsiste un pouvoir de taux pour la commune. Pour mémoire, les taux à Vallet sont les suivants :

- 33,22 % pour le foncier bâti (18,22% de taux communal auquel est venu s'ajouter le taux appliqué par le département lors du transfert de sa part en 2021, 15%)
- 46,27% pour le foncier non bâti
- 14,02 % pour les taxes d'habitation

Comparée aux autres communes de même strate ou de la CCSL, la pression fiscale exercée sur les ménages à Vallet est faible.

La taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (5%) comprend les droits d'enregistrement auxquels sont soumises les mutations de propriété à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers c'est-à-dire, plus simplement, les ventes de biens immobiliers. La perception de ce produit est donc très dépendante de la dynamique du marché immobilier et peut varier fortement d'une année sur l'autre. Depuis trois ans, la ville a perdu 22% de cette ressource.

La communauté de communes Sèvre & Loire reverse à la ville **l'attribution de compensation** (12%). Elle est le principal flux financier entre la ville et la CCSL. Elle est figée dans le temps mais peut évoluer au gré des transferts de compétences. Pour la commune, cette attribution représente 1,1 million d'euros et correspond à la différence entre la fiscalité économique perçue initialement par la ville puis transférée à la communauté de communes et le coût des dépenses initialement à la charge de la ville transférées à la communauté de communes. Le niveau de cette recette résulte donc de facteurs multiples : le montant de la fiscalité économique issue du territoire de la commune et l'ampleur des charges transférées à l'intercommunalité.

La ville perçoit également plusieurs dotations. Celles-ci sont soumises à différents critères et leurs montants sont variables chaque année.



50%

des recettes de fonctionnement de la commune proviennent des taxes foncières



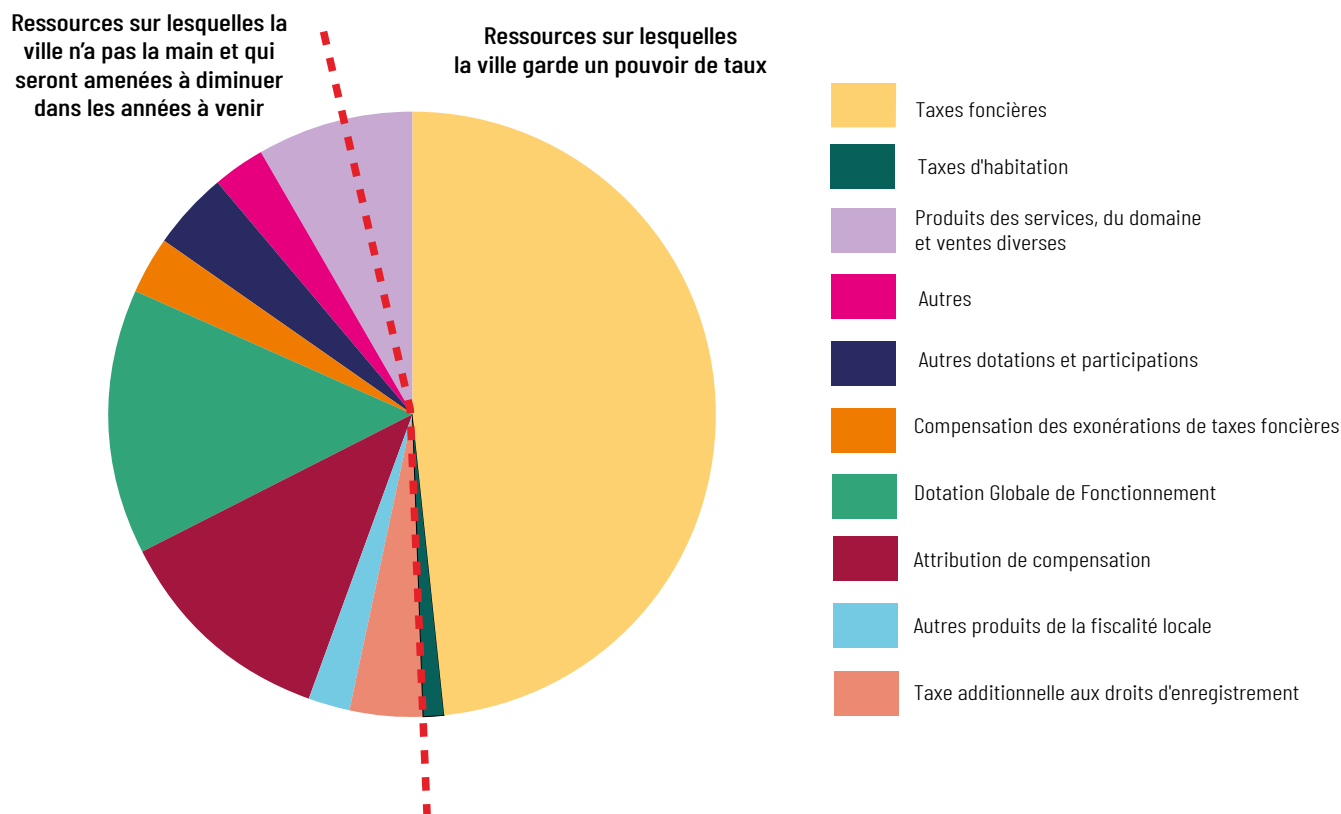
-22%

de recettes sur la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement depuis 3 ans, dû à la baisse des ventes immobilières

La dotation globale de fonctionnement (DGF) (15% des recettes de fonctionnement de la commune) représente la principale dotation de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités.

Elle a plusieurs composantes :

- La dotation forfaitaire : à Vallet, elle est d'environ 680 000 €. Elle est revalorisée chaque année en fonction de la population.
- La dotation de solidarité rurale : destinée essentiellement aux communes de moins de 10 000



habitants, elle est elle-même divisée en trois fractions (« bourg-centre », « péréquation », « cible »). Chaque année en fonction du classement attribué à la commune, Vallet est bénéficiaire de 2 ou de 3 fractions. En 2024, Vallet bénéficie des 3 fractions (ce n'était plus arrivé depuis 2019) pour un montant de 1 million d'euros.

- La dotation nationale de péréquation : son objectif est d'assurer la péréquation de la richesse fiscale entre les communes c'est-à-dire d'attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités les plus "riches". Depuis 2022, Vallet n'est plus bénéficiaire. La DGF est importante pour la ville mais elle est malheureusement assez variable. En 2024, la ville a ainsi pu bénéficier de près de 400 000 € supplémentaires par rapport à 2023. Une telle somme est alors bienvenue pour mener à bien les projets du mandat. En revanche, en 2020, la ville a par exemple perdu plus de 200 000 € de ressources en raison de la baisse de ces dotations ce qui impacte fortement ses marges de manœuvre.

Les compensations des exonérations de taxes foncières (3% des recettes de fonctionnement de la commune) sont décidées par le législateur : l'Etat alloue des allocations compensatrices permettant aux collectivités de bénéficier d'une couverture de leurs pertes de recettes correspondantes. Les communes peuvent ainsi bénéficier de compensations au titre des exonérations de taxe foncière décidées par l'Etat. En 2021, cette ressource a fortement augmenté avec la décision du législateur de réduire de 50% la valeur locative des locaux industriels. En 2024, cette compensation s'élève à près de 300 000 € pour Vallet.

Les décisions à venir de l'Etat peuvent donc avoir un impact majeur sur le budget de la ville. L'équipe municipale reste mobilisée pour assurer le meilleur service aux Valletais et poursuivre la mise en œuvre des projets du mandat. Ses objectifs sont de préserver la qualité de vie valletaise et adapter le territoire aux enjeux futurs (logement, équipements, changement climatique, etc.).



15 %

des recettes de fonctionnement de la commune proviennent de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités.



Ville sportive 3 flammes

Avec ses 23 clubs sportifs et presque 2 400 licenciés, Vallet est la première commune sportive à l'échelle de la communauté de communes Sèvre et Loire. Elle a également été labellisée ville sportive des Pays de la Loire avec 3 flammes.

« Vallet est une commune qui propose une offre sportive très diversifiée »

Parmi cette offre, on retrouve des sports populaires comme le football, le basketball, le handball, mais aussi des sports un peu plus confidentiels et atypiques comme le BMX, le tir à l'arc, l'escrime, le shorinji Kempo, le taekwondo ou encore la lutte. Certaines disciplines connaissent depuis les Jeux Olympiques de Paris une notoriété grandissante. Proposer une pratique spécifique octroie à la commune l'avantage d'avoir des licenciés en provenance de secteurs qui vont au-delà de la communauté de communes contrairement aux sports de ballons présents dans d'autres communes du territoire. Les clubs d'escrime, de lutte ou de tir à l'arc sont d'ailleurs bien placés en termes de compétition sur des niveaux régional et national. Le BMX assure

régulièrement des places au niveau européen.

Une réhabilitation des infrastructures sportives

Pour que les Valletais puissent s'adonner à leur loisir de prédilection, il faut des infrastructures adéquates. Aujourd'hui, la ville dispose de 3 complexes de gymnases couverts, 2 terrains de football enherbés, 1 terrain de football synthétique, 1 piste d'athlétisme, 1 piste de BMX, 1 pas de tir à l'arc, 2 boulodromes dont un couvert, 1 dojo et 1 salle parquet. Elle abrite aussi 1 piscine couverte, équipement sportif intercommunal. La commune a été retenue comme future ville d'accueil de la Ligue régionale des Pays de la Loire de football. Depuis fin 2021, elle œuvre pour son installation future.

Ces équipements permettent aux Valletais de disposer d'un cadre de vie agréable, propice à l'épanouissement personnel et collectif, à travers des initiatives sportives et culturelles variées.

Afin de dynamiser la vie sportive et conforter le soutien aux clubs et associations, la ville compte parmi ses projets 2025 la réhabilitation du complexe des Dorices. Elle a décidé de le moderniser et de l'agrandir. Les objectifs, établis en concertation avec

03

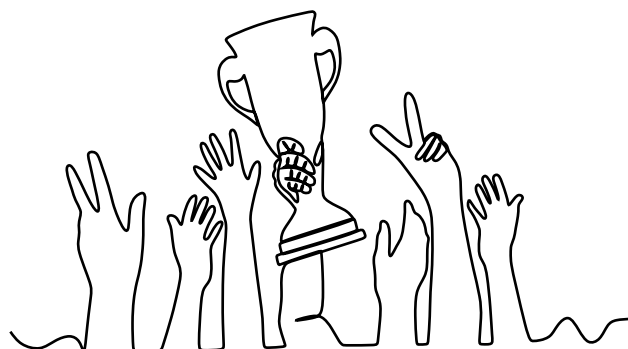


Sport et culture : **une ville dynamique et engagée**

les clubs utilisateurs, consistent à réhabiliter les salles A et B, construire une nouvelle salle d'armes et des terrains de tennis couverts. Le projet envisage aussi de créer de nouveaux vestiaires et sanitaires, d'offrir un nouveau club house avec des possibilités d'espace de réunions pour la vie des associations sportives. Les différents espaces partagés seront repensés, avec une mise en adéquation des besoins et des capacités d'accueil. Pour répondre à un objectif d'efficacité énergétique des futurs bâtiments, la ville a lancé une procédure pour recruter un groupement d'entreprises associant un architecte et des entreprises de travaux. Trois groupements sont actuellement en lice. La remise des offres finales est fixée au 13 janvier 2025. Les plans du futur complexe seront ainsi arrêtés, tout comme les matériaux envisagés ou bien encore le coût prévisionnel des travaux. Le projet entrera dans sa phase de réalisation au 2nd semestre 2025.

Le planning est phasé de manière à ce que les travaux de réhabilitation des salles existantes impactent le moins possible la vie des clubs utilisateurs. En effet, la pratique sportive sera maintenue et aucune location de salle n'est envisagée. L'ouverture de ce nouvel équipement est attendu pour le printemps 2027.

Vallet est une ville culturelle et sportive grâce à ses associations et ses infrastructures. Après une année riche en émotions, la ville souhaite offrir tout autant de loisirs aux Valletais en enrichissant son offre en 2025.





Tiphaine **LENEZE**

Délégation affaires culturelles,
le Champilambart

Est-il possible de venir au Champilambart en journée ?

Le Champilambart est un lieu de vie pour tous les Valletais. Il est tout à fait possible d'en profiter en famille ou entre amis. L'Intervalle, tiers lieu culturel municipal, vous accueille du lundi au vendredi. Vous pouvez y travailler, grâce au WiFi gratuit et y déjeuner, des micro-ondes sont à disposition. Il est aussi possible de venir simplement déguster une part de gâteau avec un chocolat chaud ou encore jouer aux jeux de société mis à disposition. L'Intervalle est aussi un lieu d'animations. Découvrez sa programmation sur le site du Champilambart !

Je vous invite aussi à découvrir la Micro-Folie qui vous fera voyager par ses collections d'œuvres d'art qui viennent de nombreux musées nationaux et internationaux. Vous pourrez également plonger dans les fonds marins ou gravir le mont Blanc grâce au casque de réalité virtuelle. Les possibilités sont multiples !

”



La culture a aussi sa place à Vallet.

Culturellement très active, la ville dispose d'un cinéma associatif classé « Art et essais » qui a tissé de nombreux partenariats avec les établissements scolaires. Elle a aussi à disposition un équipement culturel intercommunal l'école de musique (380 élèves) et un espace culturel communal, Le Champilambart. Celui-ci propose une saison éclectique de spectacles vivants. Les 36 associations culturelles viennent compléter ce dynamisme. Celles-ci permettent aux Valletais de s'épanouir dans des disciplines telles que la photographie, la peinture ou encore le théâtre. Le Champilambart permet à ces dernières de se produire sur ses planches. Les festivals organisés par les associations Westill et Carnage asso ont attiré en 2024, 3 200 personnes pour le Westillfest et 1 500 dans le cadre du Muscadeath.

Le pôle culturel a fait carton plein en 2024. En effet, la précédente saison du Champilambart a battu des records de fréquentation avec plus de 1 000 abonnés et un taux de remplissage de 92 %. Les spectacles les plus plébiscités ont attiré respectivement 1 500 spectateurs pour le concert bourré d'énergie de Tiken Jah Fakoly en version « assis/debout » et 1 215 spectateurs sur les deux représentations de l'incontournable François MOREL dans son spectacle hommage à Raymond DEVOS.

Le traditionnel festival Cep Party, qui a fêté ses 20 ans en 2024, a aussi fait salle comble. Les 3 semaines de festival ont attiré 9 550 spectateurs à Vallet et sur le Vignoble nantais. Pour cette édition anniversaire, un « flash mob » des 20 ans, chorégraphié par Hervé MAIGRET de la compagnie NGC25 a eu lieu sur le marché de Vallet et dans le parc du Champilambart. Les élèves et enseignants des écoles de Vallet, les associations « danse » des 2 collèges de Vallet et l'association Vallet Danse ont bénéficié de plusieurs heures d'ateliers pendant 1 mois. Plus de 500 élèves ont dansé sur l'air de « le dernier jour du disco » de Juliette ARMANET.

Le Champilambart a aussi proposé des représentations atypiques et les Valletais ont répondu présents : le spectacle de cirque Pandax, qui a eu lieu sous le chapiteau de la compagnie, a fait le plein pour les 3 représentations en attirant 1 200 spectateurs.



La Micro-Folie © Bruno LELAIT

La Micro-Folie, musée numérique en lien avec l'Intervalle et nouveauté de 2024, s'est implantée au Champilambart. Elle a été inaugurée le 28 septembre. 20 classes des établissements scolaires de Vallet, de la maternelle au lycée, ont été accueillies pour des ateliers adaptés à chaque niveau. Son ouverture les mercredis après-midi et un samedi par mois, en visite libre, a permis aux petits comme aux grands de découvrir ce nouvel outil culturel.

La nouveauté 2025 au Champilambart, c'est la résidence de la compagnie de danse NGC25 avec laquelle le Champilambart est très complice depuis plus de 20 ans. Au-delà des créations accueillies sur la scène de l'espace culturel, la compagnie est intervenue dans les écoles, les EHPAD pour des ateliers ou « danse du présent ». La ville a donc souhaité officialiser ce partenariat par une convention d'une durée de 3 ans, en partenariat avec la communauté de communes Sèvre et Loire dans le cadre du projet culturel de territoire et avec Bravoh ! Clisson Sèvre Maine Agglo. La présence des artistes de la compagnie sur le territoire à travers des résidences, rencontres, ateliers et créations, agira comme une véritable infusion artistique au service des habitants du territoire.

Le Champilambart poursuivra en 2025 sa démarche de transition écologique, entamée en 2024, en remplaçant son parc de projecteurs traditionnels par des sources LED.

Le sport et la culture, vecteurs de l'épanouissement personnel

La municipalité, consciente des bienfaits du sport et de la culture pour le bien-être et l'épanouissement des individus, investit régulièrement dans l'amélioration de ses infrastructures et le soutien aux associations locales. Des partenariats avec des acteurs privés et des collectivités régionales permettent également de financer des projets ambitieux. À travers ses actions, Vallet aspire à être une ville où chacun peut trouver sa place, que ce soit dans un club sportif, un atelier culturel ou simplement en participant aux nombreuses festivités qui rythment la vie locale. Dans cette continuité, un service sport a été créé, dédié à différents publics. 4 actions, portées par un animateur sportif, vont être développées : le Printemps du sport, l'école multisports adaptée, le forum des associations culturelles et sportives et des stages multisports.

La renaturation au cœur des projets d'aménagement

Les espaces verts améliorent le cadre de vie et constituent un enjeu climatique majeur. C'est pourquoi la ville a la volonté d'intégrer la nature dans ses différents projets d'aménagement, notamment dans le cœur de ville.

04



Introduire de la végétation dans les villes a énormément d'atouts. En plus d'être le berceau d'une biodiversité essentielle, elle est aussi un redoutable barrage thermique. L'ADEME affirme que les écarts de température peuvent aller de 3 à 5 degrés entre les zones urbaines végétalisées ou non. En hiver, elle remplit son rôle d'isolant thermique : les températures sont moins froides que sur les zones essentiellement minérales. Au fil des saisons, la végétation filtre les polluants urbains et contribue ainsi à purifier l'air. De plus en plus de villes réintroduisent des espaces verts en leur sein. Vallet essaie de s'inscrire dans cette mouvance en plaçant la nature au cœur de ses démarches.

Une amélioration du cadre de vie

À chaque nouveau projet, élus et agents entament une longue réflexion pour œuvrer en ce sens. En fonction de leur vocation, plusieurs actions différentes de renaturation peuvent être menées. Les travaux du centre-ville, qui vont se poursuivre en 2025 et au-delà, répondent ainsi à plusieurs objectifs. Ceux-ci peuvent être d'ordre pratique, comme la fluidification de la circulation avec le



double-giratoire remplaçant les feux rue Emile Gabory, mais peuvent aussi répondre à un objectif d'amélioration du cadre de vie, comme la création d'îlots de fraîcheur. En ce sens, l'une des premières actions a été de désimperméabiliser les sols pour une meilleure gestion des eaux pluviales par infiltration et préserver le cycle de l'eau. En plus de contribuer à apporter de la fraîcheur lors des fortes chaleurs, cela permet aussi de prévenir les ruissellements. Ce procédé est de plus en plus courant au niveau national et à Vallet, plusieurs endroits sont concernés. Ainsi, des travaux de désimperméabilisation des cours des écoles Paul Eluard ont eu lieu pendant l'été 2024 et se poursuivront cette année. Des plantations d'aromatiques et de potagères ont été faites dans la cour de l'école élémentaire et tout le monde a mis à la main à la pâte : élèves, professeurs et agents de la ville. Les enfants sont très réceptifs à ces nouveaux espaces et se chargeront de leur entretien. À l'école maternelle, l'enrobé a été retiré et remplacé par du paillage. Ce projet permet de ramener de la verdure dans les cours mais a aussi un intérêt pédagogique : il permet de sensibiliser davantage les enfants à la nature.

Dans le centre-ville, des places de stationnement sont désormais enherbées place Dulanloy et rue d'Anjou. La place Charles de Gaulle a également le droit à son lot de modifications bien que les aménagements aient lieu sur plusieurs années. Des arbres et de la végétation seront plantés pour rendre le lieu agréable, pour profiter de son ensoleillement sans souffrir de la chaleur, mais aussi flâner, discuter, se restaurer. Des structures aménagées, comme des bancs, des pergolas... permettront à ce projet de se concrétiser.

« La végétalisation du centre-bourg tient aussi compte des contraintes. »

La visibilité des commerces ne doit pas être impactée, tout comme celle des piétons et des voitures pour ne pas rendre la zone accidentogène. Le nombre de places de parking doit rester inchangé, tout comme l'implantation du marché dominical. Il faut aussi prendre en compte le long gabarit de certains véhicules, comme les cars scolaires. En prenant en considération l'ensemble de ces contraintes, la cohabitation de tous les usagers ne sera que meilleure.



Plantation d'arbres réalisée aux Dorices



Si l'on s'éloigne du centre-ville, il y a aussi beaucoup à faire. Certaines voies de lotissement ont été aménagées à l'époque où la voiture était reine. Elles sont donc larges, minérales et du fait de cette construction, favorisent la vitesse. L'enjeu est d'adapter ces voies pour les sécuriser.

Afin de jouir d'un temps ressourçant sans quitter Vallet, la coulée de la Logne, qui compte actuellement 5 hectares, va bénéficier d'une extension par le nord-est. Promeneurs et joggeurs pourront profiter de ce joyau vert et se détendre en plein air. La préservation de la biodiversité étant essentielle, le défi sera de trouver l'équilibre entre la découverte du paysage et le maintien des zones de tranquillité.

Un service espaces verts respectueux de l'environnement

L'entretien des espaces verts par les services de la ville est en perpétuel changement, s'adaptant aux évolutions climatiques et aux recommandations des experts pour se tourner vers des techniques plus respectueuses de la nature. Il se fait en gestion différenciée, c'est-à-dire que chaque zone

est entretenue différemment en fonction de son espace et de son usage. La ville essaie d'éviter les désherbages, à l'exception du cimetière où il se fait à la main.

« Des choix ont été fait pour limiter les arrosages. »

Vous constaterez qu'il y a de moins en moins de zone de fleurissement avec des plantes annuelles et bi-annuelles ou de suspensions aériennes. Ces plantes sont gourmandes en eau et nécessitent un entretien très régulier. De même, les haies taillées et à essence unique ont été remplacées par des végétaux variés qui se développent librement. Ils apportent de la diversité dans le cadre de vie et jouent un rôle important pour l'écosystème. En effet, avoir plusieurs types d'essences évite la propagation des maladies ou ravageurs, qui ont leurs variétés favorites. Les agents municipaux ont aussi beaucoup recours au paillage pour limiter les arrosages en période de fortes chaleurs. Il a aussi l'avantage de nourrir et protéger les sols. Des plantes rampantes sont aussi placées : elles évoluent au ras-du-sol, le



protégeant et évitant le désherbage. Les agents ont recours à la technique de l'entretien naturel qui a pour but de laisser libre court à la nature afin que la faune comme la flore puissent s'y développer. Les bénéfices de l'équilibre entre les techniques sont nombreux : la biodiversité est favorisée, l'arrosage est limité, des ambiances variées sont créées et respectent l'identité du paysage local.

Dans le cadre du programme « 50 arbres » de la ville, les mains vertes du conseil municipal des enfants sont mobilisées chaque année pour planter un minimum de 50 arbres dans les espaces libres. Les espaces verts se joignent à eux et pratiquent la densification grâce à des plants de jeunes arbres, les baliveaux.

Malheureusement, il se peut que la commune soit dans l'obligation de retirer certains arbres. Il y a plusieurs causes à cela : ils peuvent être morts ou leur espace alloué, souvent maigre et bitumé dû aux tendances d'urbanisation passées, ne leur permet pas de se développer. Les arbres peuvent aussi être touchés par une maladie ou habités par des insectes les fragilisant. Cela peut entraîner un risque de chute inopinée sur des usagers ou des biens. Le but est également de limiter la contagion des arbres alentours afin de les préserver. Ces interventions ont donc un rôle sanitaire et sécuritaire, pour les usagers et le domaine public. Chaque abattage est cependant fait dans les règles : des arbres abritant des capricornes, espèce protégée, seront abattus aux Dorices en février. Ils seront cependant laissés sur place afin de maintenir la niche écologique des insectes. Pour anticiper cet abattage, plusieurs plantations ont eu lieu en 2024 car la commune est intransigente : tout arbre retiré doit être remplacé et son nombre doublé. Elle s'engage donc à replanter 2 arbres lorsqu'elle est contrainte d'en supprimer un, depuis maintenant plusieurs années.



35 hectares

La totalité des espaces verts sur Vallet représente 35 ha. Un périmètre en passe de s'agrandir !



89 arbres

En 2024, les espaces verts ont planté 89 arbres : 63 ont été plantés aux Dorices, 12 érables ont été plantés rue George Bizet, 11 sophoras place Charles de Gaulle et 3 érables aux abords du double-giratoire.

Le saviez-vous ?

Difficile de rester indifférent face à la beauté du magnolia grandiflora situé derrière la mairie, rue du 8 mai ! C'est normal, il s'agit d'un arbre remarquable. Le recensement actuellement en cours a pour but de référencer les arbres exceptionnels de la ville afin de mieux les connaître pour mieux les préserver. Ils sont parfois remarquables par leur âge, leur rareté botanique, leurs dimensions, mais aussi par le rôle qu'ils jouent en tant que témoins d'événements historiques. Vallet en compte une trentaine.

LE GUIDE PRATIQUE

Ville de Vallet ♥ 2025

FRÉQUENTER LES LIEUX CULTURELS

GRANDIR ET AFFIRMER
SON APPRENTISSAGE

FAIRE DU SPORT

DÉVELOPPER SES TALENTS

ARTISTIQUES

ANIMER LE TERRITOIRE

ENRICHIR SES CONNAISSANCES

TROUVER UN EMPLOI

SE FAIRE ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

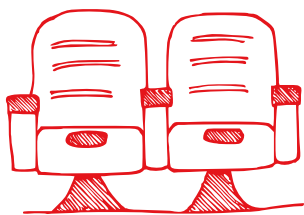
AIDER LES AUTRES

PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ

EFFECTUER SES DÉMARCHES

GÉRER SES DÉCHETS

SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE



Le Champilambart

Service culturel de la ville de Vallet
13 route des Dorices
44330 Vallet

☎ 02 40 36 42 81

✉ champilambart@vallet.fr

🌐 www.champilambart.fr

Saison culturelle

Billetterie

☎ 02 40 36 20 30

✉ billetterie@vallet.fr

Tiers-lieu l'Intervalle

☎ 02 40 36 42 81

✉ lintervalle@vallet.fr

La Micro-Folie

Musée numérique

☎ 02 40 36 42 81

✉ microfolie@vallet.fr



Autres structures culturelles

Cinéma Le Cep

Responsable :

Christiane FOULONNEAU

Contact : Jim MARTIN

8 boulevard Evariste Dejoie

44330 Vallet

✉ animation.cinemalecep@orange.fr

☎ 02 40 36 60 82

🌐 www.cinemalecep.fr



© Historiel.fr

Fréquenter les lieux culturels



École de musique Sèvre et Loire

Service de la communauté de communes Sèvre et Loire
Espace culturel le Champilambart
13 route des Dorices
44330 Vallet

✉ ecoledemusique@cc-sevreloire.fr

☎ 02 51 71 52 28

🌐 www.cc-sevreloire.fr/sortir-bouger/ecole-de-musique

Médiathèque « Mille et une pages »

Réseau des bibliothèques de la communauté de communes Sèvre et Loire

Médiathèque « Mille et une pages »

16 rue Emile Gabory

44330 Vallet

✉ jc.bazile@cc-sevreloire.fr

☎ 02 40 33 91 84

🌐 www.cc-sevreloire.fr

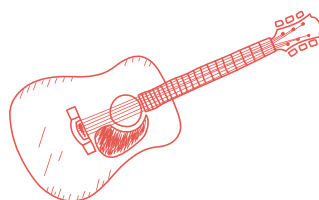
Les bénévoles d'imagemo

Association des bénévoles de la médiathèque

Présidente : Nathalie BOBIERE

16 rue Emile Gabory

✉ imagemo330@gmail.com



École Sainte Marie

École maternelle et élémentaire Sainte Marie

Directeur : Pierre-Yves LE BRIGAND
29 rue François Luneau
44330 Vallet

✉ ec.vallet.ste-marie@ec44.fr

☎ 02 40 33 94 05

🌐 www.ecole.sainte-marie-vallet.fr



Association de parents d'élèves de l'enseignement libre

Présidente : Angélique ROUILLARD
29 rue François Luneau
44330 Vallet

✉ apel.vallet@gmail.com

🌐 www.apel-vallet.assoconnect.com

Assiette scolaire

Présidente :
Marie-Agnès GARNIER
Responsable : Philippe BAZON
Rue Paimparay
44330 Vallet

✉ assiettescolaire@orange.fr

☎ 02 40 36 36 71

Collège Pierre Abélard

Collège Pierre Abélard

Principal : Hervé BROCHARD
Chemin du Rouaud
44330 Vallet

✉ ce.0442052s@ac-nantes.fr

☎ 02 40 36 64 40

🌐 www.pabelard.loire-atlantique.e-lyco.fr

Grandir et affirmer son apprentissage



École Paul Éluard

École maternelle

Directrice : Virginie SUTEAU
2 rue Samuel Paty
44330 Vallet

✉ ce.0441603d@ac-nantes.fr

☎ 02 40 33 90 66

École élémentaire

Directeur : Franck JOURDON
46 rue François Luneau
44330 Vallet

✉ ce.0441557d@ac-nantes.fr

☎ 02 40 33 92 29

Restaurant scolaire

2 rue Samuel Paty
44330 Vallet

✉ restaurantscolaire@vallet.fr

☎ 02 40 33 98 03

Association des parents d'élèves des écoles publiques Paul Eluard

Président : Thomas GIRAUDET
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet

✉ ape.pauleluard@yahoo.fr

🌐 www.ape-vallet.jimdoofree.com



FCPE collège Pierre Abélard

Chemin du Rouaud
44330 Vallet
☎ contact@parents-abelard.fr

Collège Saint Joseph

Collège Saint Joseph

Directeur : Loïc CHAMPION
16 rue François Luneau
44330 Vallet
☎ college@stjovallet.net
☎ 02 40 33 93 82
🌐 www.stjovallet.net

OGEC collège Saint Joseph

Président : Denis COFFRE
16 rue François Luneau
44330 Vallet
☎ college@stjovallet.fr
☎ 02 40 33 93 82

APEL collège Saint Joseph

Président : Cedric HOUSSET
16 rue François Luneau
44330 Vallet
☎ apel.collegestjoseph.vallet@gmail.com
☎ 06 37 63 98 77

Instituts spécialisés

Institut Médico-Éducatif (IME)

Avenue des papillons blancs
44330 Vallet
☎ imevallet@adapei44.asso.fr
☎ 02 40 36 45 00

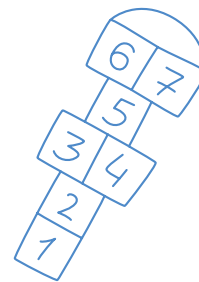
SESSAD Vents d'ouest

Président : Hervé AUDOUIN
Directrice : Barbara RINCÉ
9 rue de l'industrie - ZI les Dorices
44330 Vallet
☎ sessad@arpep-pdl.fr
☎ antenne : 02 72 34 21 23
☎ secretariat : 06 52 11 10 45
🌐 www.arpep-pdl.fr

Vallet animation Ifac Ouest

Vallet animation Ifac Ouest

Directeur : Bruno FOURIER
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
☎ vallet.secretariat@utno.ifac.asso.fr
☎ 02 40 36 24 84
🌐 www.valletanimation-ifac.com



Pôle petite-enfance

Multi-accueil
La maison des doudous
& Les petites canailles
Directrice : Valérie PARADELO
2 rue Saint Michel
44330 Vallet
☎ vallet.multiaccueil@utno.ifac.asso.fr
☎ 07 62 26 09 46
🌐 www.valletanimation-ifac.com

Pôle enfance

Accueil periscolaire
et accueil de loisirs
du groupe Paul Éluard / Pôle
enfance ALSH / périscolaire
Directrice : Céline PÉAN LOISELEUR
9 boulevard Evariste Dejoie
44330 Vallet
Directrice adjointe : Annabelle SUREAU
☎ vallet.enfance@utno.ifac.asso.fr
☎ 02 40 33 77 09 ou 07 62 26 20 77
🌐 www.valletanimation-ifac.com

Pôle jeunesse

Directrice : Laïla GERYL
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
☎ vallet.jeunesse.loisirs@utno.ifac.asso.fr
☎ 07 62 26 20 80
🌐 www.valletanimation-ifac.com





Faire du sport

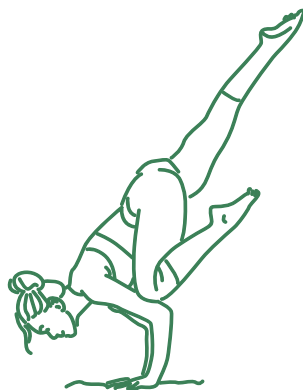
©Photographie

Animation sportive départementale secteur Sèvre & Loire

Animatrice sportive départementale :
Kelly POHARDY
3 quai Ceineray
44000 Nantes
© kelly.pohardy@loire-atlantique.fr
☎ 06 87 28 69 25

Arc nature valletais

Président : Fabien MANDIN
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
© arcnaturevalletais2.0@gmail.com
☎ 06 35 93 82 68
🌐 www.arcnaturevalletais.fr



Association gymnastique volontaire Vallet

Présidente : Hélène MANDIN
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
© agvvallet@orange.fr
☎ 06 95 88 16 05



Association taekwondo Vallet

Président : Jean-Pascal DEBOSSE
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
© entraineur.atvvallet@gmail.fr
☎ 07 77 70 60 97

BMX club Vallet

Président : Alain DANIEL
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
© bmx.club.vallet@orange.fr
☎ 06 08 46 85 84

Cyclo club valletais

Président : Vincent GELOT
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
☎ 06 88 63 69 72
🌐 www.ccvalletais.clubeo.com

Escrime valletaise

Président : Mikael RAULT
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
© valletescrime@gmail.com
☎ 06 36 36 44 85
🌐 www.escrime-valletaise.fr

Entente sportive valletaise football

Présidents : Alex TESSIER - Nicolas
BARRAUD - Carl FLEURANCE
Contact : Aurélia LANDREAU
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
© esvalletfoot@gmail.com
☎ 06 22 46 97 18
🌐 www.esvallet.fr



Handball Vallet

Président : Christophe DABIN
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ association@handball-vallet.fr
☎ 06 68 87 46 27
🌐 www.handball-vallet.fr

Judo taïso club du Vignoble

Présidente : Patricia FRUCHET HACAULT
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ jjcvallet@gmail.com
☎ 06 83 76 13 39
🌐 www.judo-jujitsu-taïso-vallet.com

Kin-ball association du Vignoble

Président : Alban BATARD
92 Les Chaboissières
44330 Vallet
@ kav.kinball@gmail.com
☎ 06 11 49 53 02
🌐 www.kavkinball.wordpress.com



Les amis des sentiers pédestres de Vallet

Présidents : Christian ROZE et Marie-Noëlle RIPOCHE
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ christianroze@laposte.fr
@ marie-noelle.ripoche@orange.fr
☎ 06 77 10 97 77 / 06 41 37 32 82

Office municipal des sports

Président : Joevin BRANGEON
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ oms.vallet@gmail.com

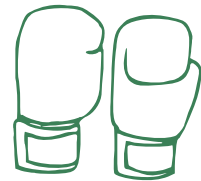


PISCINE



Piscine Nâïadolis

Communauté de communes Sèvre et Loire
7bis boulevard Evariste Dejoie
44330 Vallet
☎ 02 40 33 77 21
🌐 piscines@cc-sevreloire.fr



Tonus gymnase Vallet lutte

Président : Alfred NAVARRO
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ contact@tgvalletlutte.fr
🌐 www.tgvalletlutte.fr

Terre d'énergie d'éveil

Président : Laurent THIBAUD
Contact : Gilles FILLON
23 rue d'Anjou
44330 Vallet
@ g.fillon44@gmail.com
☎ 07 80 38 37 77
🌐 www.terredenergie.jimdofree.com

Pampres valletais basket

Présidente : Solène GUILLOUCHE
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ pvb.basket@gmail.com
☎ 06 64 76 59 99
🌐 www.vallet-basket.fr

Racing club nantais section Vallet

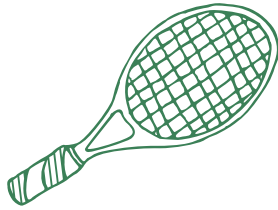
Présidente : Audrey MORICE
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ valletrcn@gmail.com
☎ 06 67 41 62 25
🌐 www.rcnantais.fr

Vallet fitness

Présidente : Delphine GODIN
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ valletfitness44@gmail.com
☎ 06 62 30 30 59
🌐 www.valletfitness.wixsite.com

Vallet football loisir

Président : Laurent MARCEREAU
@ valletfootballoisir@free.fr
☎ 06 28 03 61 92



Vallet hors stade

Président : Nicolas GUILLOIS
 Contact : Denis BOULANGER
 41 rue Saint Vincent
 44330 Vallet
 @ vallethorsstade@gmail.com
 ☎ 06 71 11 19 22
 🌐 Facebook : ValletHorsStade

Vallet karaté-do Club

Président : Bertrand LEJEUNE
 Contact : Gabriel BARBIER
 11 boulevard Stéphane Pusterle
 44330 Vallet
 @ karate.vallet@gmail.com
 🌐 www.valletkaratedoclub.free.fr

Vallet shorinji kempo

Présidente : Dominique PASQUIER
 Contact : Arnaud LEROY
 11 boulevard Stéphane Pusterle
 44330 Vallet
 @ vallet.shorinji.kempo@gmail.com
 ☎ 06 61 31 18 40
 🌐 www.vallet-shorinji-kempo.fr



Vallet tennis club

Présidente : Sylvaine MARCHAIS
 Complexe sportif des Dorices
 44330 Vallet
 @ vallet.tennis.club@gmail.com
 ☎ 06 89 34 98 06
 🌐 www.vallet-tc.wixsite.com/vallet-tc

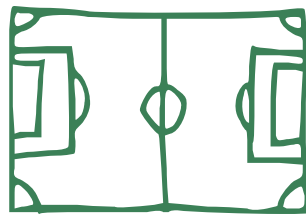
Vélo sport valletais

Président : Florian GOULET
 72, Les Chaboissières
 44330 Vallet
 @ admin@vsvallet.fr
 ☎ 06 51 09 00 49
 🌐 www.velosportvalletais.fr



Yoga souffle et détente

Présidente : Françoise BREHIER
 22, Les Corbeillères
 44330 Vallet
 @ yoga.vallet@gmx.fr
 ☎ 06 73 86 30 56



POUR LES 60 ANS ET +

Activité physique adaptée



Le CCAS propose des cours de sport adapté.

☎ 02 28 03 39 00
 🌐 ccas@vallet.fr

Chœur de Vallet

Présidente : Odile AUBRON
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ denieul.francois@wanadoo.fr
☎ 06 73 00 54 95



Compagnie de théâtre La Graine Bleue

Président : Eric HERVOUET
Contact : Amélie HAGUET
26 rue des peupliers
44330 Vallet
@ lagrainebleue@gmail.com
☎ 07 67 70 38 10
f Cie La Graine Bleue

Créaccueil

Présidente : Murielle DUCEPT
5 rue de la Bourie
44330 Vallet
@ creaccueil.vallet@orange.fr
☎ 07 88 97 85 52

D'rôle de jeu association théâtrale

Présidente : Colette GARTION
Contact : Martine PHILION
9 avenue des papillons blancs
44330 Vallet
@ drole.de.jeu@orange.fr
☎ 06 80 22 05 99

Harmonie de Vallet

Président : Colin CHAILLOU
7 rue Barin de la Galissonnière
44330 Vallet
@ harmonievallet@gmail.com
☎ 06 44 22 75 85
www.harmoniedevallet.wixsite.com



@Photographein



Les Bouffons troupe de théâtre

Présidente : Myriam PINEAU
53, Bonne Fontaine
44330 Vallet
@ pineaumyriam@gmail.com
☎ 06 83 27 91 83
www.lesbouffons.net

Les Léonarts

Président : Didier GIRAUD
Contact : Marie-Annick VINCENT
316, Les Laures
44330 Vallet
@ joelmarievincent@orange.fr
☎ 06 85 60 31 00

Photographein

Président : Bruno LELAÏT
9, La Grande Grésillière
44330 Vallet
@ photographein@laposte.net
☎ 06 82 82 59 84

Vallet danse

Présidente : Sarah MORICE
11 boulevard Stéphane Pusterle
44330 Vallet
@ asso.vallet.danse@gmail.com
www.valletdanse.net

Développer
ses talents
artistiques



@Photographein



Animer le territoire



Amicale laïque valletaise

Président : Bertrand CHOTARD
5, Le Grand Moulin Bondu
44330 Vallet
✉ alvalletaise@gmail.com

Association de loisirs des 7 villages

Président : Sébastien DUPE
335, Les Courrères
44330 Vallet
✉ associationdes7villages@gmail.com

Bien vivre aux Laures

Président : Jérémy GOUJON
44330 Vallet
✉ villagedeslaures@gmail.com
☎ 07 50 70 36 10



Carnage asso Muscadeath

Président : Benoit DENIS
6 rue de L'Ormoie
44330 Vallet
✉ muscadeath@free.fr
☎ 06 52 80 35 08
🌐 www.muscadeath.fr

Comité des fêtes de Bonne Fontaine

Président : Sébastien DUVALLET
127, Le Projet
44330 Vallet
✉ cdfbonnefontaine@gmail.com
☎ 07 71 64 08 62

Club de l'âge d'or

Président : René DUCEPT
☎ 02 40 36 61 21



Cru Vallet

Président : Vincent DUGUÉ
Maison du Muscadet,
4 rue Samuel Paty
44330 Vallet
✉ contact@cru-vallet.fr
☎ 06 70 06 37 66
🌐 www.cru-vallet.fr

Dorices développement

Président : Loïc JUMEAU
8 rue de la Grande Perrière
ZI des Dorices
44330 Vallet
✉ doricesdeveloppement@gmail.com

Expo'Val

Président : Jean-Louis BOSSARD
Contact : Corinne CROISNIER
Le Champilambart
13 route des Dorices
44330 Vallet
✉ expovall@wanadoo.fr
☎ 02 40 33 92 97
🌐 www.expovall.fr

Maison du Muscadet

Président : Maxime CHENEAU

Contact : Rachel MARTIN

4 rue Samuel Paty

44330 Vallet

📧 maison dumuscadet@orange.fr

☎ 02 40 36 25 95

🌐 www.maison dumuscadet.fr



La bonne entente des Chaboissières

Président : Clément BAUVINEAU

Les Chaboissières

44330 Vallet

📧 bureau.chaboissieres@gmail.com

Les joyeux retraités du don du sang

Président : Yannick GERARD

📧 geyannick@wanadoo.fr

☎ 07 87 00 51 08

Les compagnons de Rivallon

Président : Walter DELECOLLE

📧 lescompagnonsderivallon@gmail.com

📌 Les Compagnons de Rivallon

Ludo'sphere

Président : Jean-François PINEAU

La Moucletière

44330 Vallet

📧 ludosphere.asso@gmail.com

☎ 06 19 82 40 28

📌 Ludo Sphère



Scrabble du vignoble

Présidente : Caroline LAURENT

13 boulevard Pierre Durand

44330 Vallet

📧 laurentrobineau@aol.com

☎ 06 46 08 59 35 ou 02 40 36 20 20

🌐 www.scrableduvignoble.over-blog.com

Syndicat viticole communal

Président : Emmanuel LUNEAU

Maison du Muscadet

4 rue Samuel Paty

44330 Vallet

📧 emmanuel-luneau@orange.fr

☎ 06 10 70 20 08

Union Nationale des Combattants (Vallet - La Regrippière - Mouzillon) Mémoire

Président : Jean-Marie GIRARD

Secrétaire général : Jacques POUCHARD

3 boulevard Evariste Dejoie

44330 Vallet

📧 jmetn.girard@orange.fr

☎ 06 82 23 11 61



Vallet en fête

Association des commerçants

Présidente : Charlotte BERITAUULT

📧 valletenfete@gmail.com

☎ 06 20 00 32 38

📌 Vallet en fête

Westill

Président : Gauthier PATEAU

5 rue Emile Gabory,

44330 Vallet

📧 westillfest@gmail.com

📌 Westill

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES



Champilambart

13 route des Dorices

44330 Vallet

☎ 02 40 36 42 81

🌐 www.champilambart.fr

Comité de jumelage France-Espagne

Présidente : Séverine CHAUVIRÉ
5, La Coquetière 44330 La
Regrippière
✉ sevchauvire@orange.fr
☎ 06 85 56 12 41

Comité de jumelage Vallet - Alcester

Présidente : Caroline LAURENT
13 boulevard Pierre Durand
44330 Vallet
✉ laurentrobineau@aol.com
☎ 02 40 36 20 20 / 06 46 08 59 35

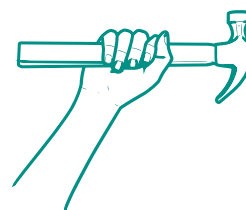
La graine bleue - cours de langue des signes française

Président : Eric HERVOUET
Contact : Amélie HAGUET
26 rue des peupliers
44330 Vallet
✉ lagrainebleue@gmail.com
☎ 07 67 70 38 10



Les amis de l'université et de la culture

Président : Loïc PINEAU
au cinéma Le Cep
8 boulevard Evariste Dejoie
44330 Vallet
✉ up.vallet@univ-nantes.fr
☎ 06 71 57 52 75
🌐 www.univ-nantes.fr/up/vallet



L'outil en main du pays valletais

Président : Bernard CAILLER
7 boulevard du Luxembourg
44330 Vallet
✉ oemdupaysvalletais@orange.fr
☎ 06 28 55 12 82

Microclub informatique du Vignoble

Présidente : Sylvie HECO
Salle Alice Recoque, rue Emile
Gabory
44330 Vallet
✉ mduvignoble@gmail.com
☎ 06 37 69 40 54
🌐 www.microclubdುವignoble.com

Vallet mémoires

Président : Gabriel ARNAUD
16 rue Emile Gabory
44330 Vallet
✉ valletmemoires44330@gmail.com
☎ 02 40 36 40 64



Enrichir ses
connaissances





Trouver un emploi



Point relais emploi

Compétence intercommunale
Accompagnement personnalisé et gratuit aux habitants du territoire dans leurs démarches d'emploi ou de création d'entreprise.

Espace Loire
ZA de la Sensive
84 rue Jean Monnet
La Chapelle-Basse-Mer
44450 Divatte-sur-Loire

☎ 02 51 71 92 13

🌐 www.lentrainante.cc-sevreloire.fr

France travail

Anciennement Pôle emploi
7 rue du Chantre
44190 Clisson
84 rue Jean Monnet
La Chapelle-Basse-Mer
44450 Divatte-sur-Loire

☎ 3949 (candidat)

☎ 3995 (employeur)

🌐 www.lentrainante.cc-sevreloire.fr

Ecocyclerie du vignoble nantais

Entreprise d'insertion professionnelle - collecte et valorisation et vente à petits prix d'objets et matériaux divers
14 rue de l'industrie, 44330 Vallet

☎ 02 40 43 28 55

📍 ecvn44

Mission locale du Vignoble nantais

Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi.

place Maurice Renoul 44190 Gorges

☎ 02 40 36 09 13

🌐 www.missionlocalevignoblenantais.fr



Pat'mouille

Friperie et laverie

Entreprise d'insertion sous forme associative qui emploie des personnes en voie d'insertion professionnelle et leur offre un accompagnement social pour construire un projet durable de retour l'emploi.

8 route de la Loire et 12 rue de l'industrie, 44330 Vallet.

☎ 02 40 36 39 89

🌐 patmouille.f

SEMES (Sèvre Et Maine Emploi Solidaire)

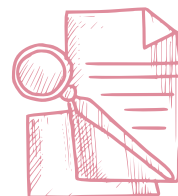
Association d'insertion socioprofessionnelle avec un accompagnement global et personnalisé

6 rue de Bazoges
44130 Vallet

☎ 06 22 00 30 58

🌐 www.semes-44.fr

✉ secretariat@semes-44.fr





Aide à domicile Sèvre et Loire (SAAD)

Service de la communauté de communes Sèvre & Loire
Espace Solidarités
Zone d'activités de la Sensive
84 rue Jean Monnet
44450 Divatte-sur-Loire
☎ aideadomicile@cc-sevreloire.fr
☎ 02 51 71 92 20
🌐 www.cc-sevreloire.fr

Service Soins Infirmiers A Domicile Sèvre & Loire (SSIAD)

Service de la communauté de communes Sèvre & Loire
Espace Solidarités
Zone d'activités de la Sensive
84 rue Jean Monnet
44450 Divatte-sur-Loire
☎ soinsadomicile@cc-sevreloire.fr
☎ 02 51 71 75 72
🌐 www.cc-sevreloire.fr

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

20 rue Emile Gabory
44330 Vallet
☎ 32 30
🌐 www.caf.fr



Se faire accompagner au quotidien



CCAS de Vallet

Lieu d'accueil et d'écoute, soutien et conseil, pour tous les habitants de la commune rencontrant toutes difficultés dans leur vie quotidienne
18 rue Emile Gabory
44330 Vallet
☎ ccas@vallet.fr
☎ 02 28 03 39 00

Centre médico social

Assistante sociale et protection maternelle infantile
48 rue d'Anjou
44330 Vallet
☎ contact@loire-atlantique.fr
☎ 02 40 33 96 19

Chez nos aînés

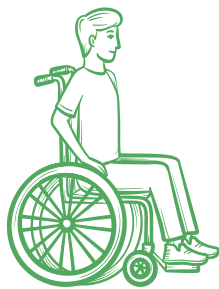
Présidente : Marie-Christine BARRÉ
Responsable de secteur : Julie DELORME

85 rue Clément Guilbaud
44330 Mouzillon

📧 contact@chez-nos-aines.fr

☎ **02 40 36 44 69**

🌐 www.chez-nos-aines.fr



SESSAD Vents d'ouest

Président : Hervé AUDOUIN
Directrice : Barbara RINCÉ
9 rue de l'industrie - ZI les Dorices
44330 Vallet

📧 sessad@arpep-pdl.fr

☎ **antenne : 02 72 34 21 23**

☎ **secretariat : 06 52 11 10 45**

🌐 www.arpep-pdl.fr

CLIC Sèvre & Loire

Lieu d'informations pour les personnes âgées, en situation de handicap et leur entourage sur le maintien à domicile.

Service de la communauté de communes Sèvre & Loire
Espace Solidarités - Zone d'activités de la Sensitive - 84, rue Jean Monnet,
44450 Divatte-sur-Loire

☎ **02 51 71 95 89**

📧 clic@cc-sevreloire.fr

🌐 www.cc-sevreloire.fr

EHPAD

Résidence les pampres dorés
Boulevard Evariste Dejoie,
44330 Vallet

📧 accueil.pampresdores@vyv3.fr

☎ **02 40 33 91 22**

🌐 www.pdl.vyv3.fr/ehpad-les-pampres-dores

Serv-volant

Services au volant
Responsable : Yannick GÉRARD
1 place Charles de Gaulle
44330 Vallet

📧 mc-salmon@orange.fr

☎ **06 78 47 45 27**





Aider les autres

Association des accidentés de la vie FNATH (section Vallet - Le Loroux Bottereau)

Président : Joël BARRÉ

☎ 06 79 14 62 04

🌐 www.fnath44.org



Banque humanitaire

Président : Jean-Marie ROUSIERE

La Chapelle Saint Michel

44330 Le Pallet

☎ solidarite@banque-humanitaire.com

☎ 06 80 00 49 64 / 02 40 80 90 61

🌐 www.banquehumanitaire.fr

Fanantenana

Président : Gérard

RANDRIAMANANTSOA

10 allée des sorbiers

44330 Vallet

☎ am.fanantenana@orange.fr

☎ 06 20 24 44 88

📍 Les anges mignons de Madagascar

GPS Groupe Prévention Suicide de la CCSL

Président : Patrick MELUC

11 boulevard Pusterle

44330 Vallet

☎ gpsccsl44@orange.fr

☎ 02 40 46 27 52

🌐 www.groupepreventionsuicide44.fr

La croix rouge

Président : Olivier VAN CAUTER

Jours de distribution les mardis et

vendredis de 14h à 17h

5 rue de la Bourie

44330 Vallet

☎ 06 68 17 01 48



Les Restaurants du Cœur

Responsable : Bernadette BARRE

5 rue de la Bourie

44330 Vallet

☎ ad44.vallet@restosducoeur.org

☎ 02 40 36 44 46

Patmouille

Co-présidence :

Marie-Odile JARDON,

Guy TENDRON, Didier SAMSON,

Yvette GUERRY

Contact : Aline DUVIVIER

La Blanchisserie : 8 route de la Loire

L'Écocyclerie : 14 rue de l'industrie

La Friperie : 12 rue de l'industrie

44330 Vallet

☎ contact@patmouille.fr

☎ 02 40 36 39 89

🌐 www.patmouille.fr



SAPEURS POMPIERS DE VALLET

Interventions du 1^{er} janvier au 25 décembre 2024

607

INTERVENTIONS
POUR SECOURS
À PERSONNES

60 Missions
d'incendie

33 Opérations diverses

Accidents de la
voie publique 129



Stérilité la vie continue

Président : Xavier GOULAOUIC
@ assosterilitelvc@gmail.com
☎ 09 83 73 76 27

Protection civile 44 - antenne de Vallet

Président : Philippe HOUSSET
5 rue de la Bourie
44330 Vallet
@ vallet@44.protection-civile.org
☎ 06 14 89 15 80
🌐 www.protectioncivile44.fr

Secours populaire français

Présidente : Danielle ALEXANDRE
Contact : Roland MENENTEAU
16 rue du Maine
44000 Nantes
@ contact@spf44.org
☎ 02 40 74 14 14

VI.S.A - Vivre Sans Alcool

Président : Yannick COIFFARD
196, rue Saint Vincent
44330 Mouzillon
@ visa44330.jimdofree.com
@ visa.ccv44@gmail.com
☎ 06 72 60 45 56

Secours catholique

Président : Hervé BONAMY
Délégation de Loire Atlantique,
3 chemin de la Censive du Tertre
44322 Nantes, cedex 3
Section Vallet
☎ 06 74 74 90 06

Sourires pour la vie

Présidente : Laurence BRÉMAUD
5 rue de la Bourie
44330 Vallet
@ sourirespourlavie@gmail.com
☎ 06 81 37 79 66



trfS/CS©

Les praticiens présents sur la commune

Médecine générale

Cabinet médical

- Dr Dora SADANI
 - Dr Vincent BOUCHEREAU
 - Dr Anthony GOURICHON
 - Dr Maryvonne VILA
- 1 boulevard de l'Europe
☎ 02 40 33 92 22



Cabinet médical

- Dr Véronique GABORIAU
 - Dr Marion LASSALLE-GÉRARD
 - Dr Mélanie LE BARS
 - Dr Julien LE CHEVALIER
 - Dr Julie PANNETIER
- 41 route de Clisson
☎ 02 40 33 94 56

Cabinet médical

- Dr Véronique MIELLE
 - Dr Anne-Sophie LECOMPTE
 - Dr Cécile DUHEN
 - Dr Carine BILLY
 - Dr Marion MAYADOUX
- 12 bis boulevard d'Italie
☎ 02 40 80 15 20

Pharmacies

Pharmacie Dabin

9 boulevard d'Alcester
☎ 02 40 36 36 55

Pharmacie des Forges

20 route de Clisson
☎ 02 40 33 92 75

Pharmacie des Vignes

3 Place Charles de Gaulle
☎ 02 40 33 92 59

Pharmacie de garde

☎ 32 37

Cabinets infirmier

Cabinet

- Véronique CHAMPIN
 - Christine FAVREAU
 - Aurélie RACOUPEAU
- ☎ 06 81 97 60 17

Cabinet

- Geoffroy BIROT
 - Marcelle ROBIN
- ☎ 06 70 35 33 57

Cabinet

- Isabelle CORMERAIS
 - Emmanuel PAPIN
 - Pauline CUSSONNEAU
- ☎ 06 60 27 62 06

Ambulances

Douillard

☎ 02 40 03 92 05

Gouleau

☎ 02 40 33 95 77

Urgence ambulance

☎ 02 40 33 91 33



Prendre soin
de sa **santé**





Chirurgiens dentistes

Dr Christelle LE GAL
19 ter rue des Bourguignons
☎ 02 40 36 25 32

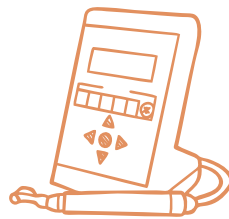
Dr Brigitte PELLETIER
41 route de Clisson
☎ 02 28 06 19 73

Dr Quentin TROCHU
12 bis rue François Luneau
☎ 02 40 33 99 06

Masseurs- Kinésithérapeutes

Cabinet
- Nathalie BLANCHARD
- Arnaud GUEGAN
- Vincent MEUNIER
- Romuald ROIG
- Sébastien BRUN
12 boulevard d'Italie
☎ 02 40 33 92 58

Lucie FERRON
3 boulevard de l'Europe
☎ 02 40 33 90 72



Ostéopathes

Anne-Sophie BÉHAL
8 rue des Forges
☎ 02 40 47 74 50
☎ 06 98 80 27 98

Amélie BRIAND
31 rue François Luneau
☎ 06 11 76 62 85

Nicolas CARADINE
21 rue Emile Gabory
☎ 07 82 69 45 26

Marion ROLLAND
41 A route de Clisson
☎ 02 40 69 33 42

Antoine SINQUIN
31 rue des Forges
☎ 06 87 11 05 38

Ophtalmologistes

Cabinet
- Dr Elena CHIRUTA
- Dr Cristina SUCIU
- Dr Sorin HAIDU
20 boulevard Evariste Dejoie
☎ 02 40 46 10 14

Sages femmes

Cabinet
- Angéline PILET
- Bénédicte BRIN
- Thomas SAVARY
24 route de la Loire
☎ 02 28 03 90 82





Laboratoire d'analyses de biologies médicales

45 bis rue d'Anjou
☎ 02 40 36 61 14

Santé au travail

9 rue des Filatures
ZI Tabari, Clisson
☎ 02 40 54 06 94

Maison de retraite

Résidence les pampres dorés
Boulevard Evariste Dejoie
☎ 02 40 33 91 22

Psychologues

Virginie BEZARD-LARRIEU
13 place François-Régis Dulanloy
☎ 07 80 17 94 84

Emmanuelle GUINDON
24 route de la Loire
☎ 06 64 26 94 10

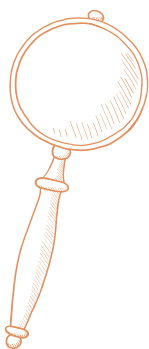
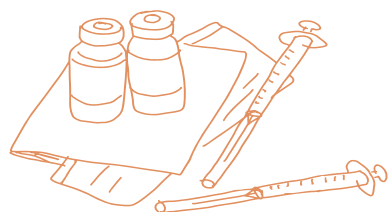
Malorie PORTE
20 bis route de Clisson
☎ 06 58 19 64 66

Sandra SECHER-HALLEREAU
20 boulevard Evariste Dejoie
☎ 06 07 70 92 34

Pédicures/ podologues

Marie BAUDRY
14 rue François Luneau
☎ 02 40 36 46 49

Jean-Louis CRETON
20 boulevard Evariste Dejoie
☎ 02 72 02 52 66



VOUS RECHERCHEZ UN MÉDECIN ?

Retrouvez tous les professionnels de santé dans l'annuaire :
www.cpts-sudloirevignoble.fr/professionnels

La CPTS Sud Loire Vignoble

☎ 07 57 02 04 72
✉ contact@cpts-sudloirevignoble.fr
🌐 www.cpts-sudloirevignoble.fr



Services de la mairie

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Aides sociales, logement, registre des personnes fragiles...

18 rue Emile Gabory

☎ 02 28 03 39 00

✉ ccas@vallet.fr

Accueil

9 rue François Luneau

☎ 02 40 33 92 00

✉ accueil@vallet.fr

Communication

Organiser une exposition, Vallet Info, Marché de Noël, fête de la musique...

9 rue François Luneau

☎ 02 40 33 90 04

✉ communication@vallet.fr

Direction éducation, enfance, jeunesse et citoyenneté

Inscription au restaurant scolaire et école publique.

9 rue François Luneau

☎ 02 40 33 49 00

✉ portailfamille@vallet.fr

Direction proximité

Pôle services et démarches :

État civil, mariage, PACS, naissance, parrainage, décès, documents d'identité, liste électorale

9 rue François Luneau

☎ 02 40 33 92 00

✉ servicesetdemarches@vallet.fr

Service animation, vie locale et associative :

Organisation d'un événement associatif, gestion des équipements sportifs...

9 rue François Luneau

☎ 02 40 33 96 23

✉ vieassociative@vallet.fr



Effectuer ses démarches

Police municipale

Objets trouvés, dépôt de plainte, animal errant, Opération Tranquillité Vacances (OTV)...

9 rue François Luneau

☎ 02 40 33 90 64

Services techniques

Signaler un problème sur la voirie, demande d'occupation du domaine public...

9 rue François Luneau

☎ 02 40 33 90 75

✉ servicestechniques@vallet.fr

Service urbanisme

Démarches liées à l'urbanisme

9 rue François Luneau

☎ 02 40 33 92 03

✉ urbanisme@vallet.fr

Service culturel

Le Champilambart

13 route des Dorices

44330 Vallet

☎ 02 40 36 42 81

✉ champilambart@vallet.fr

🌐 www.champilambart.fr



Se renseigner sur sa ville

Les services de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 11h30 (uniquement l'état civil). Consultez toutes les informations et actualités de la ville sur son site internet : www.vallet.fr
La ville possède également une page Facebook @villedevalet..

Services de la communauté de communes Sèvre et Loire (CCSL)

Pôle attractivité et aménagement du territoire

Développement économique, s'implanter sur le territoire en tant qu'entreprise .

Espace «Loire»

84 rue Jean Monnet, ZA de la Sensive, La Chapelle Basse-Mer
44450 Divatte sur Loire

☎ 02 51 71 10 17

🌐 www.lentrainante.cc-sevreloire.fr

Urbanisme

Espace Loire

84 rue Jean Monnet, ZA de la Sensive, La Chapelle Basse-Mer
44450 Divatte sur Loire

☎ 02 51 71 54 70

Aire d'accueil des gens du voyage

Pour accéder aux équipements dédiés, il convient de contacter le numéro ci-dessous, 48 heures avant l'arrivée prévue.

Lieu dit « La Chambronnière »

44330 Vallet

☎ 06 35 49 02 04



Point justice

Service d'information gratuit sur des litiges juridiques ou des questions sur vos droits ou vos devoirs. Prenez rendez-vous avec des professionnels du droit : conciliateur de justice, avocat....

Communauté de communes Sèvre et Loire

1 place Charles De Gaulle

44330 Vallet

☎ 02 51 71 92 12

ET POUR LES PLUS JEUNES ?

Relais petite enfance (RPE) Sèvre et Loire

Service public gratuit et lieu d'échange et de mise en relation à destination des familles et des professionnels de l'enfance.

11 boulevard Pusterle

44330 Vallet

☎ 02 51 71 92 21

✉ rpe@cc-sevreloire.fr

✉ enfance@cc-sevreloire.fr



Point d'Accueil Écoute Jeune (PAEJ)

Permanences d'écoute psychologique anonyme, gratuites et confidentielles pour les jeunes de 12 à 25 ans. À Vallet, sur RDV.

☎ 02 40 35 47 73



Autres services

Ameli (CPAM)

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Uniquement sur rendez-vous l'après-midi.

2 rue Docteur-Doussain
44190 Clisson

☎ **36 46**

🌐 www.ameli.fr

EDF - GDF

Enedis - dépannage réseau électrique

☎ **09 72 67 50 44**

Paielement d'une facture ou auto-relève

☎ **09 70 83 33 33**

Service client

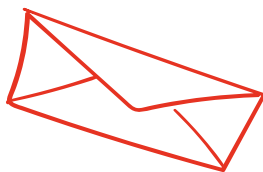
☎ **09 69 32 15 15**

Urgence de gaz (fuite, odeurs...)

☎ **0 800 47 33 33**

Autres demandes

☎ **3404**



France services

Sans rendez-vous

3 boulevard Stéphane Pusterle

☎ **02 40 41 39 48**

@ vallet@france-services.gouv.fr

🌐 www.france-services.gouv.fr

La poste

39 Rue François Luneau

44330 Vallet

☎ **09 70 82 36 31**

Point d'accueil CAF

Sur rendez-vous :

Les jeudis de 14h à 16h

Sans rendez-vous

Les mercredis de 9h à 12h30

et de 14h à 16h

20 rue Emile Gabory

44330 Vallet

☎ **32 30**

🌐 www.caf.fr



STGS (Atlantic Eau)

18D, Les Ragonnières

44330 La Chapelle-Heulin

Service client :

☎ **02 28 21 94 76**

Service dépannage :

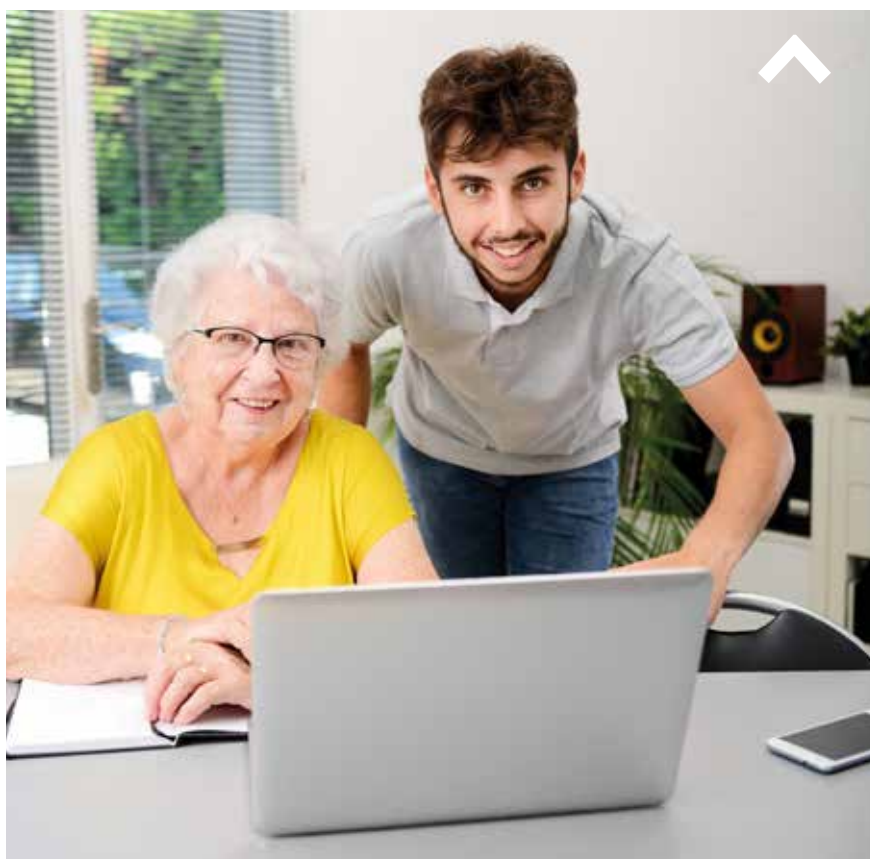
☎ **02 28 21 94 76**

Trésor public

15 rue de la Liotterie

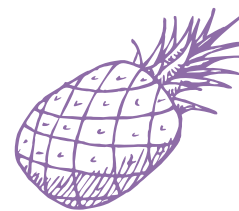
44330 Le Loroux Bottereau

☎ **02 40 33 80 56**





Gérer ses déchets



Points de compostage

Parking André Barré
Au fond du parking

Rue Saint-Vincent

Points de collecte de verres et papiers

Villages

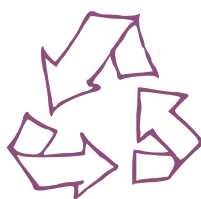
Bonne Fontaine
L'Anerie
La Chalousière
La Débaudière
La Gobinière
La Pouinière
Les Chaboissières
Les Courrères
Les Corbeillères
Les Laures

Centre-bourg

Chemin des Meuniers
Route de Bonne Fontaine
Rue de la Bourie
Rue des Genets d'or
Rue des Mésanges
Parking André Barré
Parking du Champilambart
Parking du complexe sportif des
Dorices, route d'Ancenis
Terrain d'accueil des gens du voyage
(Lieu dit La Chambronnrière)

Service déchets de la communauté de communes Sèvre et Loire

Centre technique communautaire
ZA de la Sensive
63 rue Jean Monnet
La Chapelle-Basse-Mer
44450 Divatte-sur-Loire
☎ 02 51 71 75 71
✉ gestion-dechets@cc-sevreloire.fr



Déchèteries Sèvre et Loire

Déchèterie de Vallet
ZI des Dorices
rue des Ferroniers, 44330 Vallet

Déchèterie du Loroux Bottereau
Complexe d'accueil des déchets
Le Plessis - 44430 Le Loroux Bottereau





Les transports scolaires

Service transports scolaires de
la communauté de communes
Sèvre & Loire

Espace Loire
Zone d'Activités de la Sensive
84, rue Jean Monnet
44450 Divatte-sur-Loire (La
Chapelle-Basse-Mer)
☎ 02 51 71 92 14

Aleop Pays de la Loire
(N°31 Vallet vers Nantes)

Horaires disponibles en mairie
Point de vente : Lema-Rilou, 8 rue de
Bazoges, 44330 Vallet
☎ 09 69 39 40 44
🌐 www.aleop.paysdelaloire.fr

Les résidents de Vallet se rendant
vers les lycées Charles Péguy à
Gorges et Aimé Césaire à Clisson

Vous pouvez contacter le service
transports scolaires de Clisson Sèvre
& Maine Agglo
☎ 02 40 54 54 66

Transport à la demande

Sur simple réservation
☎ 09 69 39 14 14
🌐 www.aleop.paysdelaloire.fr/avec-le-transport-la-demande-je-voyage-en-toute-simplicité/transport-la-demande-du-vignoble



Se déplacer sur le territoire



Gare SNCF du Pallet

Rue de l'Amiral de la Galissionnière
44330 Le Pallet
Parkings et abris vélos à disposition
☎ 3635
🌐 www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/se-deplacer/prochains-departs/le-pallet-87481424

Naolib (anciennement TAN)

Bus et tramways nantais
☎ 02 40 444 444
🌐 www.naolib.fr

Taxis

Taxis Douillard-Jussieu

☎ 02 40 03 92 05

Taxis du Vignoble

☎ 02 40 12 02 20

Taxis Gouleau

☎ 02 40 33 95 77

Location de vélos électrique Véila

☎ 02 51 71 92 14

🌐 www.velila.loire-atlantique.fr

Les chiffres clés 2024



15,1 millions d'€
de budget voté



1023,3 mm
de précipitations annuelles

et **139 jours** environ
de pluie .

2024 se classe parmi
les dix années les plus
pluvieuses depuis 1959



9 738 Valletais

au 1^{er} janvier 2025

128 nouvelles familles

arrivées sur la commune



**2 203 écoliers
et collégiens**

49 jours environ
d'ensoleillement, cela
représente 20 à 30 jours
de soleil de moins que
d'habitude

35,9°

le 11 août 2024

-5,1°

le 20 janvier 2024



43 mariages

46 pacs



89 naissances

au 1^{er} janvier 2025

dont **45 filles** et **44 garçons**

Le saviez-vous ?

Les prénoms les plus donnés sur Vallet en 2024 sont Jade chez les filles et pour les garçons : Léon, Léo, Martin et Ethan.

NUMÉROS D'URGENCES

GENDARMERIE 17 | SAPEURS POMPIERS 18 | URGENCES PAR SMS 114 | URGENCES MÉDICALES 15
MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE 116 117 | PHARMACIES DE GARDE 32 37 | POLICE MUNICIPALE
VALLET 02 40 33 90 64 | ENFANCE EN DANGER 119 | SAMU SOCIAL 115 | PRÉVENTION SUICIDE 3114
ALERTE ENLEVÈMENT • ATTENTAT 197 | VICTIMES DE VIOLENCE 39 19 | HARCELEMENT À L'ÉCOLE 30 20

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau | 02 40 33 92 00

www.vallet.fr
facebook @villedevallet

